

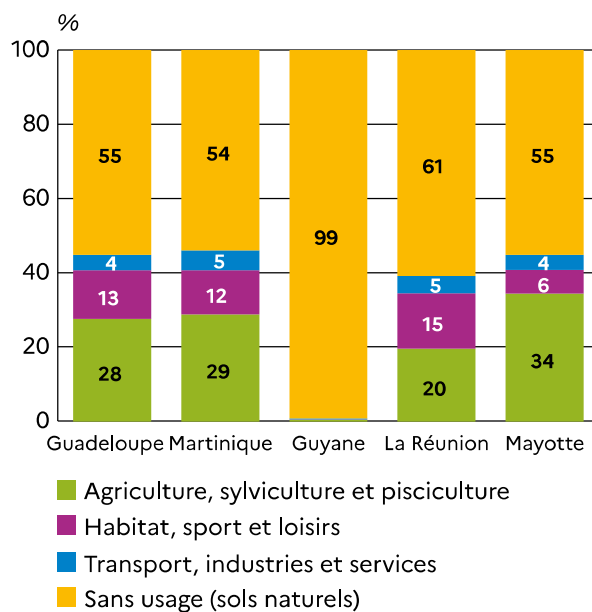
Utilisation du territoire occupation des sols

Dans les DOM, les sols naturels (forêts, landes, cours d'eau, lacs, marais, mangroves) occupent en 2020 presque 60 % de la superficie en Guadeloupe, en Martinique et à Mayotte, les deux-tiers à La Réunion et la quasi-totalité en Guyane. Ce dernier département est recouvert à 92 % par la forêt amazonienne et à 7 % par des zones humides et surfaces en eaux.

Les terres agricoles (sols cultivés et surfaces toujours en herbe) occupent près d'un tiers du territoire aux Antilles et à Mayotte et un cinquième à La Réunion. Elles recouvrent environ 40 000 hectares en Guyane, soit 0,5 % du département. Au-delà des terres agricoles, l'agriculture consomme également une partie des sols pour les chemins, les aires de stockage et les bâtiments d'exploitation.

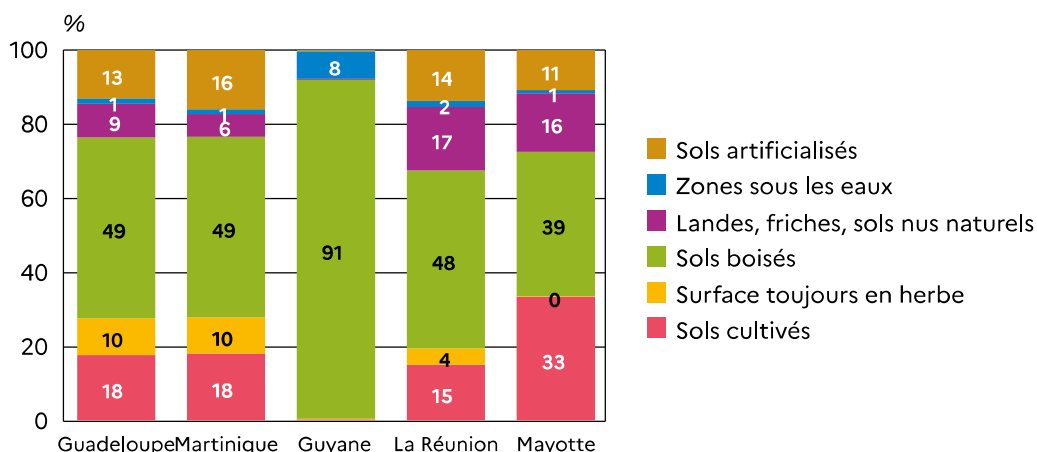
Les sols artificialisés, constitués des sols bâtis, des sols revêtus ou stabilisés, mais aussi des surfaces enherbées qui y sont associées (pelouses, jardins d'agrément, parcs publics), s'étendent sur 11 % du territoire à Mayotte, 13 % en Guadeloupe, 14 % à La Réunion et 16 % en Martinique. Ils couvrent près de 25 000 ha en Guyane, soit 0,3 % du département.

Usage socio-économique moyenne 2019-2020-2021



Champ : départements d'Outre-mer.
Source : Agreste - Teruti

Occupation du sol moyenne 2019-2020-2021



	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
<i>hectare</i>					
Sols cultivés, surfaces toujours en herbe	45 131	30 236	41 227	48 597	12 296
Sols naturels	96 820	61 117	8 300 550	167 418	20 358
Sols artificialisés	21 399	17 389	23 920	34 264	3 972
Ensemble	163 350	108 743	8 365 696	250 279	36 626

Champ : départements d'Outre-mer.
Source : Agreste - Teruti

Utilisation du territoire superficie agricole utilisée

La superficie totale des DOM est de 8,9 millions d'hectares en 2020. Elle représente 14 % de la superficie totale de la France. La surface agricole utilisée (SAU) des DOM, estimée à 181 380 hectares, ne représente qu'un pour cent de la SAU française.

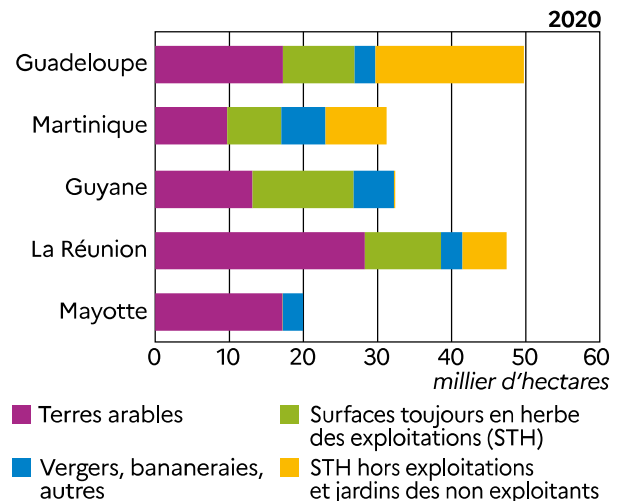
En France métropolitaine, la part de la SAU couvre, en moyenne, la moitié de la surface totale. En Guyane, où la forêt équatoriale couvre 90 % du territoire, la SAU ne représente que 0,4 % de la surface totale. Elle occupe 53 % de la surface totale à Mayotte, 31 % à la Guadeloupe, 28 % à la Martinique et 19 % à La Réunion.

En Guadeloupe et à La Réunion, les cultures industrielles couvrent 74 % et 81 % des terres arables, portées notamment par la culture de la canne ; cette part est de 41 % en Martinique. La Guyane et Mayotte sont essentiellement orientées vers les productions de légumes frais et tubercules avec respectivement 61 % et 34 % des terres arables ; les cultures industrielles (canne à sucre, vanille, ylang ylang) y restent marginales (1 % des terres arables).

La place des cultures fruitières est importante en Martinique et en Guyane : les vergers (bananeraies incluses) représentent respectivement 19 % et 17 % de la SAU. Cette part atteint 14 % à Mayotte.

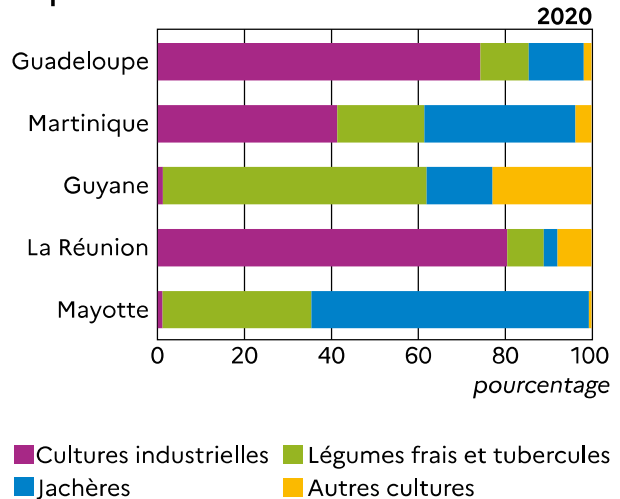
Les surfaces toujours en herbe, y compris celles hors exploitations et les jardins familiaux, représentent 60 % de la SAU en Guadeloupe et 48 % en Martinique.

Surface agricole utilisée du département



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Répartition des terres arables



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Répartition de la SAU et des terres arables en 2020

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
	hectare				
Terres arables	17 263	9 758	13 134	28 371	17 251
dont cultures industrielles (canne à sucre, vanille et PPAM*)	12 842	4 042	159	22 872	192
légumes frais et tubercules	1 926	1 954	7 980	2 377	5 912
jachères	2 193	3 400	2 000	902	11 041
Surface toujours en herbe des exploitations (STH)	9 702	7 303	13 700	10 321	21
Vergers, bananeraies	2 841	5 963	5 500	2 876	2 727
Surface agricole utilisée des exploitations agricoles	29 811	23 035	32 374	41 641	20 000
STH hors exploitations et jardins familiaux ¹	20 100	8 268	150	6 000	0
Surface agricole utilisée du département	49 911	31 303	32 524	47 641	20 000
Surface totale du département	162 961	109 999	8 353 400	252 000	37 394

* PPAM : Plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

1. Hors jardins mahorais à Mayotte.

Le « jardin mahorais » correspond à l'association culturelle de plus de 16 espèces par hectare. Il est essentiellement destiné à la subsistance du ménage. Le surplus vendu est estimé à 20 %.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Produits agricoles

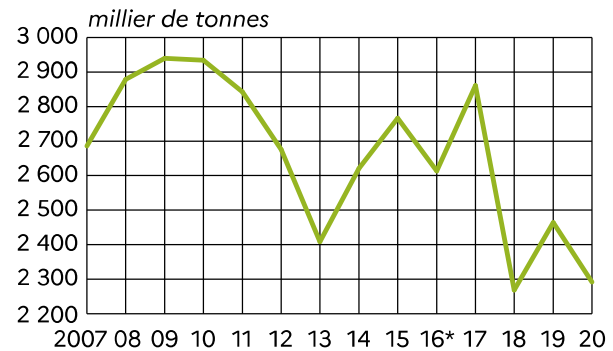
En 2020, la production de canne à sucre est de 2,3 millions de tonnes dans l'ensemble des DOM, un niveau équivalent à celui de 2018, année où la production de canne à sucre a été la plus faible des dix dernières années. Sa superficie occupe 22 % de la SAU. La Réunion pèse pour 66 % de la production de canne et la Guadeloupe pour 24 %. À La Réunion, le rendement moyen de 2020 est le plus bas de la dernière décennie et le tonnage est parmi les plus bas historiques. La sécheresse, une des plus importantes de ces 5 dernières décennies, explique en partie le faible tonnage, compensé toutefois par une richesse saccharimétrique satisfaisante. En Guadeloupe, la production est à son plus faible niveau depuis 2013.

La production de banane (hors plantain) s'élève à 201 milliers de tonnes en 2020, dont 66 % sont produits en Martinique et 27 % en Guadeloupe. Les tempêtes tropicales Matthew en septembre 2016 et Maria en septembre 2017 ont eu un net impact à la baisse sur les volumes produits. Les niveaux de 2019 (218 milliers de tonnes) et 2020 sont légèrement supérieurs à ceux de 2017 et 2018 (respectivement 185 et 191 milliers de tonnes), mais restent inférieurs à ceux observés entre 2009 et 2016 (274 milliers de tonnes par an en moyenne sur la période).

Les DOM ont également produit 27,9 milliers de tonnes d'ananas, dont 49 % proviennent de La Réunion et 26 % de la Guyane.

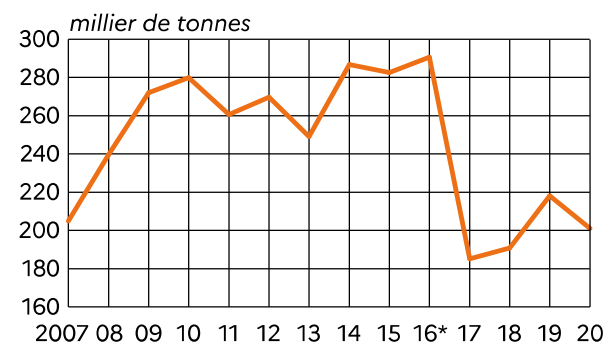
Les productions de viande proviennent essentiellement de La Réunion. Depuis 2017, les productions de viande bovine, porcine et celle de volailles diminuent légèrement alors que celles des ovins et caprins baissent drastiquement.

Production de canne à sucre



* À partir de 2016, les données de Mayotte sont disponibles ; la production de canne à sucre est nulle à Mayotte.
Note : en 2007, le cyclone Gamède a détruit une partie de la production cannière à La Réunion.
Champ : ensemble DOM.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Production de banane fruit



* À partir de 2016, les données de Mayotte sont disponibles.
Note : en 2017, l'ouragan Maria balaie les Antilles françaises.
Champ : ensemble DOM.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Principales productions agricoles

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Mayotte	
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020
Production végétale										
tonne										
Céréales	0	0	0	176,4	5 971	2 500	305	328	nd	17
Cultures industrielles	738 100	557 817	202 129	206 554	40 705	7 400	1 953 228	1 526 092	nd	12
dont canne à sucre	738 100	557 816	202 129	206 554	40 705	7 400	1 953 207	1 526 082	nd	0
Légumes frais et tubercules	34 670	31 776	15 707	12 834	48 948	58 768	52 904	53 400	nd	48 373
dont légumes frais	26 515	27 685	13 877	9 234	19 603	20 468	49 568	50 426	nd	29 331
dont tubercules et pommes de terre	8 155	4 091	1 830	3 600	29 345	38 300	3 336	2 974	nd	19 042
Fruits	73 251	58 317	206 159	135 360	23 859	43 920	40 687	34 342	nd	10 025
dont fruits tropicaux	67 470	57 463	204 136	134 628	21 140	26 560	31 603	25 377	nd	8 547
bananes	61 325	54 466	201 474	132 250	7 589	9 000	9 540	5 148	nd	575
ananas	5 420	2 363	791	930	7 838	7 300	15 779	13 566	nd	3 750
dont agrumes	5 781	854	1 916	652	2 610	16 400	8 387	8 268	nd	1 478
Production animale										
tonne-équivalent-carcasse										
Bovins	2 272	1 613	1 125	548	366	632	1 863	1 817	nd	575
Porcins	1 879	1 018	1 145	1 223	838	506	12 033	11 675	nd	4
Ovins - caprins	182	42	74	29	9	13	506	132	nd	64
Volailles et lapins	1 115	1 229	3 016	1 510	454	69	14 840	20 080	nd	234
hectolitre										
Production finale de lait de vache	0	0	5 264	3 011	250	0	204 570	172 033	nd	23 300

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Emploi actifs permanents

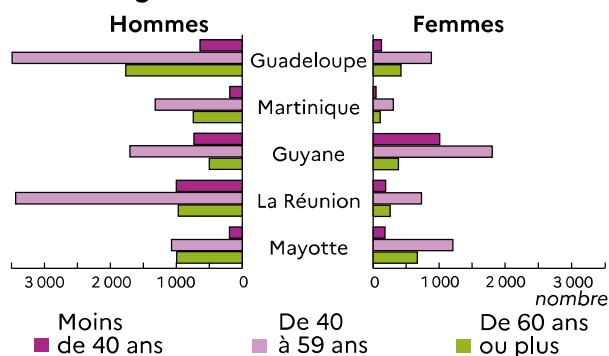
En 2020, plus de 55 000 personnes travaillent de manière régulière dans les exploitations agricoles aux Antilles, à La Réunion, en Guyane et à Mayotte. Les actifs dirigeants (chef d'exploitation, coexploitant ou associé) représentent 49 % du total des actifs permanents dans les départements d'Outre-mer (DOM), contre 65 % en France métropolitaine. Ces résultats masquent des disparités au niveau départemental. La Guadeloupe possède la part d'actifs dirigeants la plus élevée (72 %), soit plus du double de celle de la Guyane (35 %).

Près de quatre exploitants sur dix ont plus de 60 ans à Mayotte, trois sur dix dans les Antilles, contre moins de deux sur dix à La Réunion et en Guyane. Dans les DOM, près de 60 % des exploitants sont dans la tranche d'âge 40 à 59 ans. Seule Mayotte se distingue avec 53 % d'exploitants appartenant à cette tranche d'âge. Les moins de 40 ans représentent moins d'un exploitant sur 10 dans les Antilles et à Mayotte, contre respectivement près de 2 sur 10 et 3 sur 10 à La Réunion et en Guyane. En Outre-mer, 31 % des exploitants sont des femmes. La proportion atteint respectivement 52 % et 48 % en Guyane et à Mayotte, contre moins de 20 % dans les Antilles et à La Réunion.

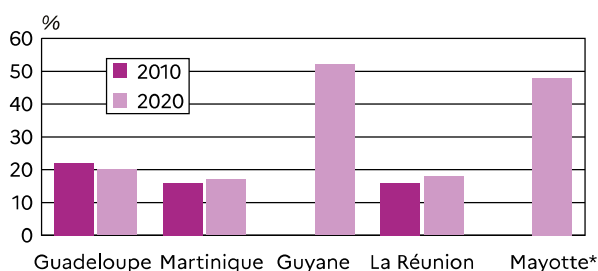
Un quart des exploitants agricoles dans les DOM ont reçu une formation agricole (contre plus des deux tiers en métropole). La situation varie sensiblement selon le département : 5 % à Mayotte contre 46 % à La Réunion. Les bénéficiaires d'une formation agricole ont majoritairement un niveau de formation inférieur au baccalauréat.

Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs

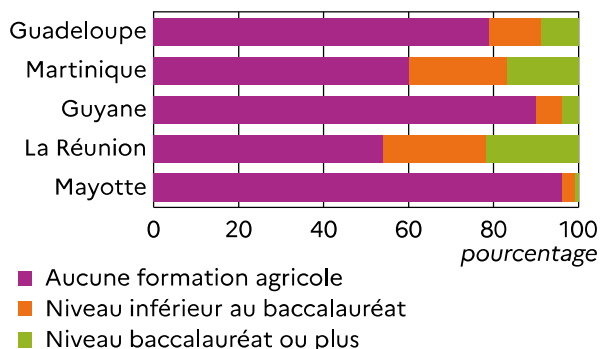
• Selon l'âge en 2020



• Proportion de femmes en 2010 et 2020



• Selon le niveau de formation agricole en 2020



* Premier recensement en 2020.
Source : Agreste - Recensements agricoles

Statut des actifs permanents agricoles

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Mayotte*	
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020
	nombre									
Chef d'exploitation, coexploitant ¹	7 890	7 331	3 400	2 751	-	6 140	7 872	6 595	-	4 319
de moins de 40 ans	1 210	769	363	236	-	1 744	1 759	1 194	-	373
de 40 à 59 ans	4 903	4 372	2 186	1 665	-	3 511	5 162	4 170	-	2 279
de 60 ans ou plus	1 777	2 190	851	850	-	885	951	1 231	-	1 667
Actif apparenté au chef ou aux coexploitants	3 125	1 126	1 232	508	-	6 701	6 060	2 976	-	2 079
Salarié permanent ²	1 888	1 751	4 132	3 319	-	4 827	1 825	1 986	-	2 674
Total actifs permanents³	12 903	10 208	8 764	6 578	-	17 668	15 757	11 557	-	9 072
microexploitations	9 194	6 986	2 938	1 813	-	13 505	5 853	3 941	-	6 839
petites exploitations	1 903	1 659	1 648	1 361	-	3 259	6 982	4 791	-	2 023
moyennes exploitations	664	562	749	697	-	611	1 799	1 649	-	190
grandes exploitations	1 142	1 001	3 429	2 707	-	293	1 123	1 176	-	20

* Premier recensement en 2020.

1. Ou associé actif.

2. Non compris le personnel d'un groupement d'employeurs ou d'un autre prestataire.

3. Non compris les actifs non salariés qui ne sont ni dirigeants, ni membres de la famille d'un chef d'exploitation individuelle.

Source : Agreste - Recensements agricoles

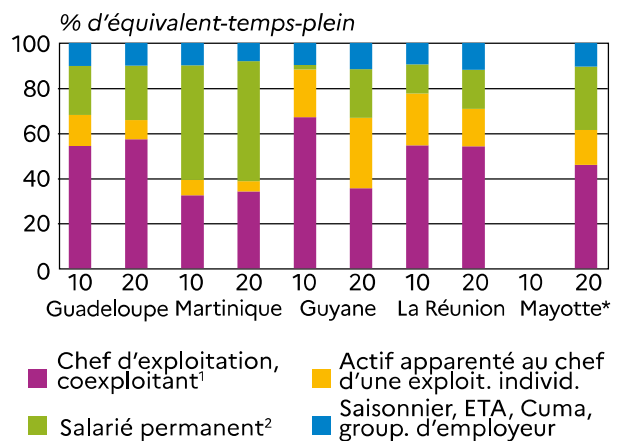
Emploi volume de travail

En 2020, le volume de travail agricole dans les exploitations domiennes s'établit à près de 41 700 équivalents-temps-plein (ETP). La main-d'œuvre occasionnelle ou extérieure à l'exploitation apporte 11 % de ce total. Parmi les actifs permanents, les chefs d'exploitation, coexploitants ou associés fournissent 45 % de l'ensemble du travail agricole, les actifs apparentés au chef d'exploitation ou aux coexploitants 18 % et les salariés permanents 26 %

Le temps de travail agricole des actifs dirigeants est très variable selon le département. À La Réunion, près de sept sur dix travaillent à temps complet sur l'exploitation, contre un peu plus de deux sur dix en Guadeloupe et à Mayotte.

L'implication des permanents agricoles est maximale en Martinique et à la Réunion où elle atteint respectivement 0,82 et 0,79 en moyenne par ETP. Elle est la plus faible en Guyane, Mayotte et en Guadeloupe (autour de 0,60). Lorsqu'on tient compte de l'ensemble de la main-d'œuvre, y compris saisonnier et prestataire, les exploitations en Martinique et Guyane utilisent respectivement 2,20 et 2,07 ETP, soit plus du double par rapport à la Guadeloupe.

Travail agricole selon le type d'actif agricole



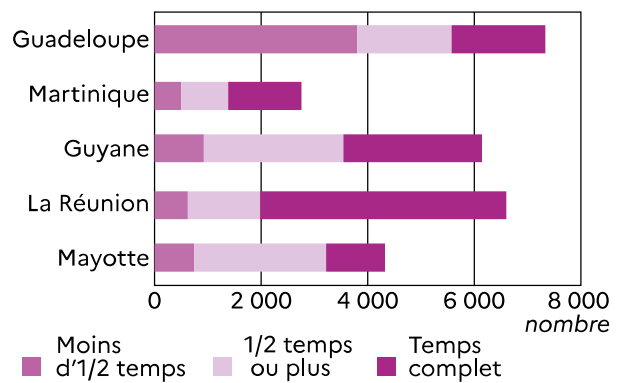
* Premier recensement en 2020.

1. Ou associé actif.

2. Non compris le personnel d'un groupement d'employeurs ou d'un autre prestataire.

Source : Agreste - Recensements agricoles

Chefs d'exploitation, coexploitants¹ • Effectif selon le temps de travail agricole en 2020



1. Ou associé actif.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Volume de travail annuel

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Mayotte*	
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020
	<i>nombre d'ETP</i>									
Chef d'exploitation, coexploitant ¹	4 233	3 752	2 523	2 015	4 604	4 494	6 397	5 590	-	2 862
Actif apparenté au chef ou aux coexploitants	1 070	553	520	265	1 453	3 960	2 709	1 720	-	966
Salarié permanent ²	1 709	1 580	3 968	3 146	147	2 740	1 505	1 788	-	1 750
Total actifs permanents³	7 012	5 885	7 011	5 427	6 204	11 194	10 611	9 098	-	5 578
ETP moyen par actif permanent	0,54	0,58	0,80	0,82	0,72	0,63	0,67	0,79	-	0,61
Actifs non permanents (saisonniers, ETA, Cuma, groupements d'employeurs)	793	659	770	476	678	1 465	1 117	1 232	-	659
Ensemble volume de travail (ETP)	7 805	6 544	7 780	5 903	6 882	12 659	11 728	10 330	-	6 237
Nombre moyen d'ETP par exploitation	1,00	0,90	2,35	2,20	1,15	2,07	1,54	1,64	-	1,45
Part des ETP des exploitations moyennes et grandes (%)	43	46	77	79	32	24	68	70	-	26

* Premier recensement en 2020.

1. Ou associé actif. 2. Non compris le personnel d'un groupement d'employeurs ou d'un autre prestataire. 3. Non compris les actifs non salariés qui ne sont ni dirigeants, ni membres de la famille d'un chef d'exploitation individuelle.

ETA : entreprises de travaux agricoles. Cuma : coopératives d'utilisation de matériel agricole.

Source : Agreste - Recensements agricoles

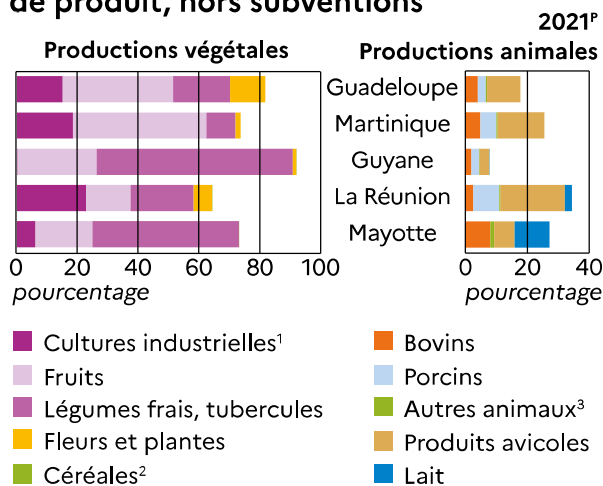
Résultats économiques de l'agriculture production

En 2021, la production agricole des départements d'Outre-mer (DOM), en valeur hors subventions, est constituée à 75 % de productions végétales et à 25 % de productions animales (contre respectivement 60 % et 40 % dans le reste de la France), avec des spécialisations marquées selon les DOM.

La production légumière et la production fruitière représentent respectivement 39 % et 34 % de la production végétale dans l'ensemble des DOM. En Guyane et à Mayotte, la part des légumes et tubercules atteint respectivement 70 % et 66 %. En Martinique, celle des fruits atteint 59 %. Les cultures industrielles, essentiellement la canne à sucre, constituent la troisième production végétale principale (20 %) dans l'ensemble des DOM, la première à La Réunion (35 %). La production animale représente 35 % de la production agricole à La Réunion et 27 % à Mayotte. Cette part s'élève à 26 % à la Martinique, 18 % en Guadeloupe et 8 % en Guyane.

Les subventions aux produits concernent essentiellement la canne à sucre et la banane. De ce fait, la part de la production végétale, subventions comprises, dans la valeur totale de la production est plus importante que celle hors subventions en Guadeloupe (82 % contre 79 %) et plus encore en Martinique (82 % contre 73 %).

Structure de la production par type de produit, hors subventions



Note : l'ensemble « production végétales et productions animales » est égal à 100 %.

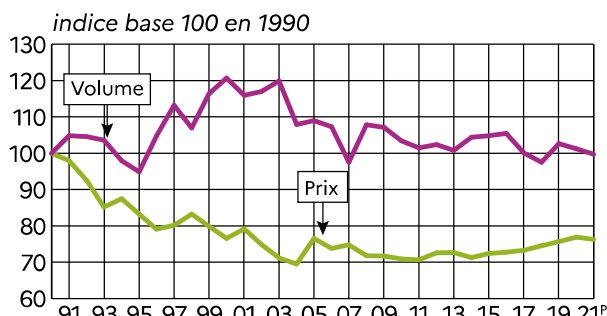
1. Y compris canne.

2. Y compris riz et autres productions végétales.

3. Y compris autres produits animaux.

Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - Base 2014

Prix et volume de la production hors subventions



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - Base 2014

Productions végétales et animales hors subventions

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Mayotte	
	2010	2021 ^P	2010	2021 ^P	2010	2021 ^P	2010	2021 ^P	2010	2021 ^P
	<i>million d'euros</i>									
Total produits végétaux	151,7	135,9	128,2	115,6	116,7	166,9	232,3	245,1	94,2	57,5
Céréales	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,3	0,5	0,5	0,0	0,0
Cultures industrielles	28,9	24,9	12,3	28,6	0,6	0,4	97,3	86,1	1,4	4,8
Légumes frais et tubercules	35,8	30,9	23,9	14,8	78,8	116,7	59,8	78,8	80,3	37,9
Fleurs et plantes y c. plantations	33,7	19,2	2,4	2,6	1,8	2,0	22,8	22,8	0,0	0,0
Fruits	52,8	60,3	88,5	68,5	32,0	47,0	50,3	55,3	12,4	14,8
Autres produits végétaux	0,6	0,5	1,0	1,0	0,5	0,5	1,7	1,6	0,0	0,0
Total produits animaux	28,1	30,2	33,3	40,4	10,1	14,2	106,0	134,0	10,5	21,3
Bovins	10,2	6,7	6,9	7,4	2,0	3,5	9,9	9,4	4,0	6,3
Porcins	5,8	4,2	5,5	8,1	3,5	4,5	31,4	31,7	0,0	0,0
Autres animaux	2,1	0,6	0,9	0,6	0,1	0,3	2,1	1,6	0,6	1,0
Produits avicoles	9,1	17,8	18,6	23,4	4,3	5,7	49,3	78,7	2,8	5,2
Lait et produits laitiers	0,0	0,0	0,3	0,1	0,0	0,2	9,5	8,6	3,0	8,9
Autres produits animaux	1,0	0,9	1,1	0,7	0,2	0,0	3,9	4,1	0,0	0,0

Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - Base 2014

Résultats économiques de l'agriculture

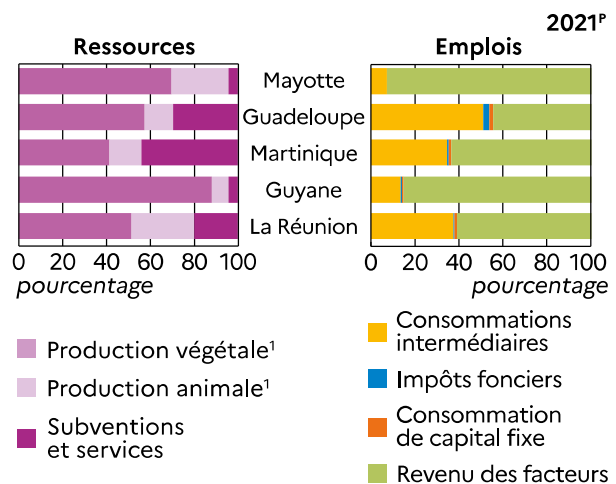
résultat net

En 2021, les productions végétales et animales constituent respectivement 57 % et 19 % des ressources du compte de l'agriculture pour l'ensemble des DOM. Elles sont complétées par les subventions sur les produits et les autres subventions à hauteur de 23 % (contre 9,9 % en moyenne France entière), avec d'importantes différences entre DOM. Elles sont faibles en Guyane et à Mayotte, mais représentent 44 % des ressources en Martinique.

Le poids des consommations intermédiaires est également très variable entre DOM : elles représentent un peu plus de 51 % des emplois du compte de l'agriculture en Guadeloupe, respectivement 34 % et 37 % en Martinique et à La Réunion, seulement 13 % en Guyane et un peu plus de 7 % à Mayotte.

Le revenu des facteurs de la branche s'obtient après avoir déduit les consommations intermédiaires et les impôts. Il sert à rémunérer le travail (salarié et non salarié), les capitaux financiers et la terre. Calculé en moyenne triennale (pour lisser l'effet de la volatilité des prix agricoles), le revenu des facteurs par actif en termes réels progresse de façon soutenue et régulière du début des années 90 au début des années 2000. Depuis, ses variations sont plus heurtées, la tendance étant toutefois à la hausse depuis 2013 malgré une quasi-stabilité depuis 2017.

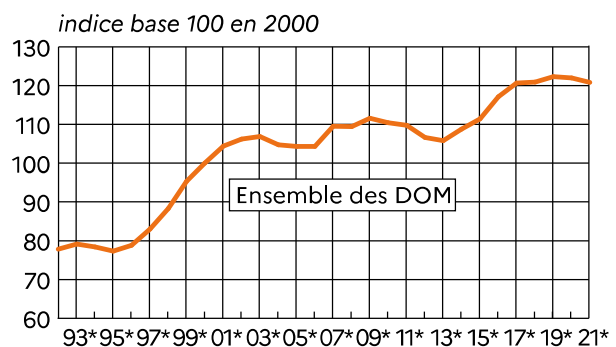
Structure des ressources et des emplois



1. Hors subventions.

Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - Base 2014

Revenu des facteurs de la branche par actif (ETP) en termes réels



* Moyenne sur les trois dernières années.

Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - Base 2014

Comptes de l'agriculture : résultats

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Mayotte	
	2010	2021 ^P	2010	2021 ^P	2010	2021 ^P	2010	2021 ^P	2010	2021 ^P
	million d'euros									
Production végétale hors subventions	151,7	135,9	128,2	115,6	116,7	166,9	232,4	245,1	56,6	57,5
Production animale hors subventions	28,1	30,2	33,3	40,4	10,1	14,2	106,0	134,0	10,5	21,3
Services	5,7	5,7	2,8	2,8	0,1	0,2	4,0	4,0	0,1	0,1
Subventions sur les produits agricoles	61,7	61,0	107,6	106,0	8,7	7,7	61,0	75,4	0,6	0,9
Production totale	247,1	232,7	271,8	264,8	135,5	188,9	403,4	458,6	67,8	79,8
Autres subventions ¹	3,9	2,7	7,4	12,6	0,3	0,2	7,2	14,8	0,4	2,6
Total des ressources ou emplois	251,0	235,4	279,2	277,4	135,7	189,2	410,6	473,4	68,2	82,4
Consommations intermédiaires	102,6	119,9	78,4	95,7	17,2	25,3	174,0	177,4	2,4	6,0
Impôts fonciers	6,5	6,6	1,8	2,0	1,2	1,2	1,7	1,7	0,0	0,0
Impôts sur la production	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0
Consommation de capital fixe	3,7	3,9	3,2	3,4	1,4	1,5	5,4	5,7	0,0	0,0
Revenu des facteurs	138,3	105,0	196,0	176,3	116,0	161,2	228,7	288,5	65,9	76,4

1. Subventions d'exploitation.

Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - Base 2014

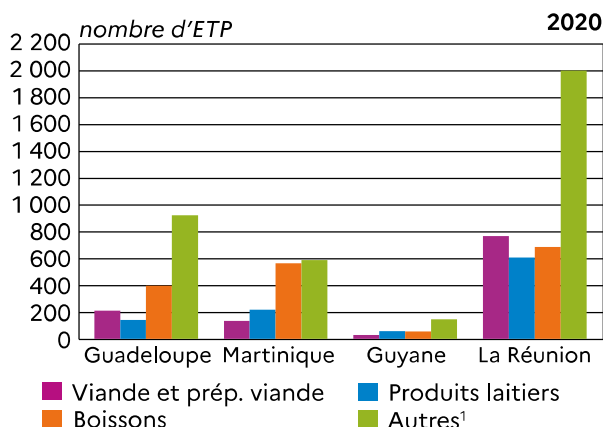
Entreprises industries agroalimentaires

En 2020, dans les départements d'Outre mer (DOM, hors Mayotte), les entreprises de l'industrie agroalimentaire (IAA) hors artisanat commercial et tabac emploient 7 500 salariés en équivalent-temps-plein (ETP) et dégagent un chiffre d'affaires de 2,1 milliards d'euros, dont 6,9 % à l'exportation. Les secteurs de la canne à sucre, des boissons, de la viande ainsi que des produits laitiers emploient près des trois quarts de ces ETP.

Entre 2019 et 2020, à l'instar de l'industrie manufacturière dans les DOM, l'emploi salarié dans les IAA (y compris artisanat commercial et industries du tabac) diminue légèrement (- 0,8 %), après avoir augmenté fortement l'année précédente (+ 7,1 %). Cette évolution marque une pause à l'augmentation quasi continue de l'emploi (hors intérim) observée dans ce secteur d'activité depuis 2009.

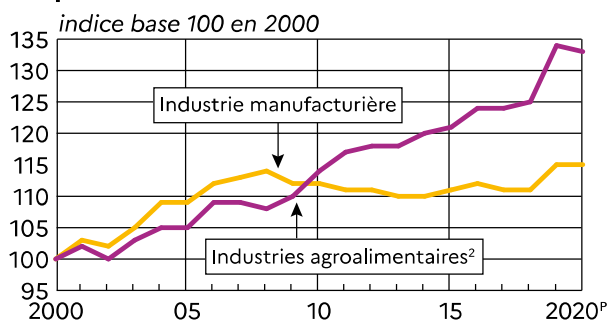
En 2020, La Réunion concentre plus de la moitié des ETP des industries agroalimentaires domiennes, notamment dans les filières de la viande et de la fabrication de produits laitiers. La Guadeloupe et la Martinique en regroupent chacun deux fois moins.

Effectifs salariés en ETP



1. Autres : huiles et graisses, poissons, fruits et légumes, boulangerie-pâtisserie et pâtes, grains, aliments pour animaux, autres produits alimentaires (sucres, plats préparés...).
 Champ : entreprises (unités légales) monorégionales et quasi-monorégionales des industries agroalimentaires hors artisanat commercial et hors tabac.
 Sources : Insee - Flores 2019, Sirius, Esane 2020, traitements SSP

Emploi salarié hors intérim¹ dans les IAA



1. Les titulaires de contrats d'intérim sont recensés dans l'activité de travail temporaire.
 2. Y compris l'artisanat commercial et l'industrie du tabac. La source ne permet pas de les distinguer au sein des industries alimentaires.
 Champ : DOM au lieu de travail, données brutes.
 Source : Insee - Estimations d'emploi localisées

Chiffres clés des industries agroalimentaires hors artisanat commercial et hors tabac en 2020

Secteur d'activité (Naf rév. 2)	Effectifs salariés		Chiffre d'affaires HT		Valeur ajoutée ²	Excédent brut d'exploitation	Résultat net comptable
	en ETP ¹	au 31 décembre	total	à l'exportation			
	nombre		million d'euros				
Industries agroalimentaires	7 531	8 302	2 110	146	459	157	109
Transf. et conserv. viande et prép. viande	1 141	1 317	401	s	27	7	s
Transf. et conserv. poisson, crust., etc.	239	282	64	s	8	s	s
Transf. et conserv. de fruits et légumes	532	726	108	4	23	7	4
Fab. huile et graisse végétale et animale	s	53	s	s	s	s	s
Fab. de produits laitiers	1 023	1 161	238	0	54	14	s
Travail des grains ; fab. prod. amylacés	s	175	s	s	s	4	s
Fab. prod. boulangerie-pâtis. et pâtes	649	754	118	0	33	10	5
Fab. autres produits alimentaires	1 716	1 785	266	s	70	20	7
Fab. d'aliments pour animaux	319	331	189	s	19	s	s
Fab. de boissons	1 703	1 718	623	67	210	89	55

1. En équivalent-temps-plein.

2. Y compris autres produits et autres charges.

s : donnée soumise au secret statistique.

Champ : entreprises (unités légales) monorégionales et quasi-monorégionales des industries agroalimentaires hors artisanat commercial et hors tabac.

Sources : Insee - Flores 2019, Sirius, Esane 2020, traitements SSP

Commerce extérieur

Le marché local des départements d'Outre-mer (DOM) est fortement alimenté par les importations dont une grande partie provient de l'Union européenne (UE), et majoritairement de la France métropolitaine.

Selon les DOM, les niveaux de couverture des besoins d'approvisionnement par la production locale sont très variables. Ainsi, pour le sucre, le rhum ou la banane, les DOM (en particulier les Antilles et La Réunion) sont largement excédentaires dans la mesure où ces produits sont surtout exportés. À l'inverse, les DOM sont fortement dépendants des importations pour les viandes et le lait.

Plus généralement, les échanges agroalimentaires des DOM sont structurellement déficitaires avec une tendance, depuis le début des années 2000, à une dégradation de la balance commerciale agroalimentaire. En 2021, le déficit (- 2,2 milliards d'euros) se creuse pour la cinquième année consécutive.

En 2021, les importations agroalimentaires en provenance de l'UE (2,3 milliards d'euros dont 1,9 milliard en provenance de la métropole) représentent 85 % des achats des DOM (contre 82 % en 2000). Les exportations des DOM s'élèvent à 0,5 milliard d'euros, 75 % à destination de l'UE et 62 % à destination de la métropole (contre respectivement 81 % et 74 % en 2000).

Taux d'approvisionnement¹

	2010	2015	2020	2021 ^P
	%			
La Réunion				
Légumes	80	75	78	79
Fruits (y. c. bananes)	76	78	71	71
Sucre	845	4 652	645	1 090
Rhum	322	302	414	288
Viandes	38	36	35	38
Lait	81	77	76	71
Guyane				
Légumes	90	87	84	87
Fruits (y. c. bananes)	93	91	88	87
Sucre	0	0	0	0
Rhum	43	55	64	59
Viandes	9	5	8	4
Lait	0	0	0	0
Antilles				
Légumes	62	57	51	52
Fruits (y. c. bananes)	148	144	125	132
Sucre	276	234	232	277
Rhum	198	463	562	338
Viandes	16	13	10	11
Lait	4	3	1	1

1. Taux d'approvisionnement = Production/Consommation apparente avec Consommation apparente = Production + Importations - Exportations.
Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle et Comptes régionaux de l'agriculture, Douanes, FranceAgriMer

Exportations

	2021 ^P			Total DOM*
	Antilles	Guyane	La Réunion	
	<i>million d'euros</i>			
Boissons, vins et alcools	121,1	0,3	29,3	150,9
Fruits	109,2	0,0	12,8	122,0
Sucres et sucreries	14,8	0,0	65,9	80,7
Poissons et crustacés	0,3	9,7	37,7	47,7
Préparat. aliment. diverses	12,6	0,2	0,5	13,4
Aliments préparés pour animaux	1,3	0,0	12,1	13,4
Tabacs	4,8	0,0	6,6	12,2
Préparat. à base de légumes ou de fruits	2,9	0,0	1,7	4,6
Préparat. à base de céréales	2,3	0,0	0,9	3,2
Autres	7,8	0,1	5,6	13,6
Total	277,2	10,4	172,9	461,8

* Y compris Mayotte.

Source : Douanes - 24 premiers chapitres de la NC

Importations

	2021 ^P			Total DOM*
	Antilles	Guyane	La Réunion	
	<i>million d'euros</i>			
Boissons, vins et alcools	148,6	66,3	136,8	383,1
Viandes et abats	126,6	53,6	124,2	353,6
Lait et produits laitiers	103,7	26,2	125,6	271,6
Préparat. à base de céréales	93,8	32,1	104,2	247,6
Préparat. de viandes et de poissons	83,2	23,2	86,6	201,1
Préparat. aliment. diverses	66,3	15,7	74,8	172,0
Poissons et crustacés	73,5	7,8	73,0	158,1
Préparat. à base de légumes ou de fruits	61,7	16,0	66,5	153,5
Céréales	41,2	6,2	84,9	149,1
Autres	231,5	59,1	258,3	581,2
Total	1 030,2	306,2	1 135,1	2 670,9

* Y compris Mayotte.

Source : Douanes - 24 premiers chapitres de la NC

Fournisseurs et clients des DOM

	2000	2010	2020	2021 ^P
	<i>million d'euros</i>			
Importations	1 291,9	1 782,7	2 603,8	2 670,9
dont de l'UE à 27 (y. c. France métr.)	1 064,8	1 439,4	2 182,0	2 263,1
de la France métr.	913,1	1 236,5	1 785,3	1 873,0
Exportations	480,6	420,6	404,9	461,8
dont vers l'UE à 27 (y. c. France métr.)	387,9	286,7	297,2	348,5
vers la France métr.	355,0	234,7	256,5	287,9
	%			
Taux de couverture¹	37	24	16	17

1. Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones).

Source : Douanes - 24 premiers chapitres de la NC